

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00040 Numéro SIREN : 349 580 191 Nom ou dénomination : A.M.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 1867

Société par actions simplifiée unipersonnelle de 150.790 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 55, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TROISIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1.526.934,71 Euros, de la façon suivante :

- A l'Associé Unique à titre de dividendes
la somme de 257.000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 1.269.934,71 Euros
au compte « Autres Réserves ».

Le dividende global en numéraire sera payé au siège social à compter du 1^{er} juillet 2022.

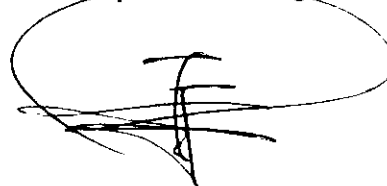
L'Associé Unique prend acte que ce dividende est, s'agissant d'une personne physique fiscalement domiciliée en France, soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux forfaitaire de 12,8 %. Toutefois, sur option expresse et irrévocable de l'associé personne physique, l'ensemble des revenus peut être soumis au barème progressif après abattement de 40 %. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à cette réfaction d'un montant de 40 % s'élève à 257.000 Euros.

L'Associé Unique prend acte également que conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France d'un montant de 17,20 % sont prélevés à la source.

Il reconnaît enfin, que conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision a été prise par l'associé unique le 30 juin 2022

Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 55 Q AVENUE CHARLES DE GAULLE 89000 AUXERRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 3 4 9 5 8 0 1 9 1 0 0 0 2 2		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 11 12 12 10 12 11	
		Brut 1 Amortissements	
		COPIE CERTIFIÉE CONFORME Le Représentant Légal	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	109 483	AG 93 487 15 997
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		
	Autres immobilisations corporelles AT	122 314	AU 93 680 28 634
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU	25 002 185	CV 2 746 572 32 255 615
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF		
	Autres immobilisations financières * BH	370 030	BI 370 030
TOTAL (II) BJ		25 604 013	BK 2 933 737 22 670 276
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BU		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT	6 667	BU 6 667
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	507	BW 507
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	736 932	BY 736 932
	Autres créances (3) BZ	9 741 135	CA 9 741 135
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	
Disponibilités CF		1 564 030	CG 1 564 030
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	50 682	CI 50 682
	TOTAL (III) CJ	12 099 952	CK 12 099 952
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		37 703 965	IA 2 933 737 34 770 228
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		SAS AMSI		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 150 790)			DA	150 790	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	136 694	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 079	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	15 280 082	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 526 935	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DI	17 109 580	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	120 896	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	120 896	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	14 534 566	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	964 171	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	97 347	
	Dettes fiscales et sociales			DY	692 354	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 231 315	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	17 539 752		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 770 228		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Dont	Écart de réévaluation libre	ID		
		Dont	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 300 401	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	267 506	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 365 681	FH		FI	2 365 681	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 365 681	FK		FL	2 365 681	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 167	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 289	
	Autres produits (1) (11)					FQ	94	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 381 231	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	55 048	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 924)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	946 438	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 620	
	Salaires et traitements*					FY	815 529	
	Charges sociales (10)					FZ	312 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	26 021
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	31 126	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 010 753	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	370 478	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 661 818	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24 509	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	76 644	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 762 971		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	171 159	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	171 159	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 591 812		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 762 290		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>SAS AMS1</u>		Neant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	259
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	113 351
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	113 610
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	311 896
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	78 615
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	390 511
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(176 901)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	58 454
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 257 812
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 330 877
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 526 935
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	259
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 661 818
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	51 144
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 289
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	31 034
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Régularisation clients / fournisseurs		259	
Cessions d'immobilisations financières	78 615	113 351	
Régularisation taxes sur salaires	31 896		
Abandon de comptes courants	180 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe



Désignation de l'entreprise

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/21

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/21 au 31/12/21

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	34 770 227,88
- chiffre d'affaires en € :	2 365 680,83
- résultat net comptable en € :	1 526 934,71

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN AUTOMOBILES 77 et JEANNIN MOTORS.

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés. A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant.
De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2021 : NEANT
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2021 : 253 603 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (depuis le 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN MOTORS (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2021, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 180 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

- A) L'épidémie de coronavirus (COVID-19) s'est poursuivie en 2021 sans mesure de confinement national. Les activités économiques et commerciales sur le plan mondial continuent d'être impactées (pénurie de matières premières, composants électroniques, PVC, fermetures d'usines, ...). Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le début de l'exercice 2021, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.
- B) Le 4 janvier 2021, la société AMSI a cédé à la société METIN HOLDING les 99 parts sociales de la SCI JEANNIN MAREUIL qu'elle détenait.
- C) Le 4 janvier 2021, la société AMSI a cédé à la société METIN HOLDING les 99 parts sociales de la SCI JEANNIN FORTES TERRES qu'elle détenait.
- D) En date du 1^{er} octobre 2021, la société AMSI a transféré son siège social au 55, avenue Charles de Gaulle à AUXERRE (89000).
- E) Le 7 octobre 2021, la société AMSI a participé à la constitution des sociétés SCI JEANNIN SPAAK et SCI JEANNIN EUROPE en souscrivant 1% (10€) du capital social (1 000 €). Ces sociétés n'entrent pas dans le périmètre consolidé.
- F) Le 28 octobre 2021, la société AMSI a cédé à la société JEANNIN IMMOBILIER, 98 parts de la société SCI JEANNIN SAMOREAU sur les 99 qu'elle détenait. Sa participation est désormais de 1% du capital social. Cette SCI sort du périmètre consolidé.
- G) La société AMSI a poursuivi son développement puisqu'elle a acquis au 31 décembre 2021, 100% des titres des sociétés JEANNIN AUTOMOBILES MELUN, JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU et JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN (société détenue à 100 % par la société JEANNIN AUTOMOBILES MELUN). Le financement de l'opération a été réalisé par emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenchée fin février 2022 a notamment créé une tension sur les marchés de l'énergie et sur les marchés boursiers :

le CAC 40 a perdu 12 % entre le 23 février et le 8 mars 2022.
Ces événements n'ont pas d'impact sur les comptes 2021, mais leurs évolutions sont à suivre avec attention sur 2022

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	109 483		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	109 483		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			1 208
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 409		14 697
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	106 409		15 905
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 959 869		9 120 931
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	120 030		250 000
TOTAL Immobilisations financières :	16 079 899		9 370 931
TOTAL GÉNÉRAL	16 295 792		9 386 836

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			109 483	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :			109 483	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 208	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			121 106	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			122 314	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		78 615	25 002 185	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			370 030	
TOTAL Immobilisations financières :		78 615	25 372 215	
TOTAL GÉNÉRAL		78 615	25 604 013	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	76 305	17 181		93 487
TOTAL Immobilisations incorporelles :	76 305	17 181		93 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		30		30
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	84 840	8 809		93 650
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	84 840	8 840		93 680
TOTAL GÉNÉRAL	161 146	26 021		187 167

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	17 181		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	17 181		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	30		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 809		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	8 840		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	26 021		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Matériels Informatiques Autres matériels	6 667	3 742	2 924	
TOTAL I	6 667	3 742	2 924	

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des Immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	120 896			120 896
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	120 896			120 896

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 823 214		76 644	2 746 570
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 823 214		76 644	2 746 570

TOTAL GÉNÉRAL	2 944 110		76 644	2 867 466
----------------------	------------------	--	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	370 030		370 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	370 030		370 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	736 932	736 932	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 976	1 976	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	22 139	22 139	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 667	2 667	
État - Divers			
Groupe et associés	9 674 416	9 674 416	
Débiteurs divers	39 937	39 937	
TOTAL de l'actif circulant :	10 478 067	10 478 067	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	50 682	50 682	

TOTAL GÉNÉRAL	10 898 779	10 528 749	370 030
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	267 506	267 506		
- à plus d' 1 an à l'origine	14 287 060	1 047 709	8 539 520	4 699 831
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	97 347	97 347		
Personnel et comptes rattachés	230 322	230 322		
Sécurité sociale et autres organismes	128 711	128 711		
Impôts sur les bénéfices	186 371	186 371		
Taxe sur la valeur ajoutée	125 292	125 292		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 657	21 657		
Dettes sur Immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	964 171	964 171		
Autres dettes	1 231 315	1 231 315		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 539 752	4 300 401	8 539 520	4 699 831
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres Immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	31 759
Personnel	1 976
Organismes sociaux	2 667
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	124 384
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	7 963
TOTAL	168 748

Autres créances:

- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 157
Emprunts et dettes financières divers	1 839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 996
Dettes fiscales et sociales	336 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	13 902
Autres dettes	83 467
TOTAL	497 574

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	50 682	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	50 682	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 079			15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 666 116	1 613 966		15 280 082
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 613 966	1 526 935	1 613 966	1 526 935
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	15 582 645	3 140 900	1 613 966	17 109 580

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 762 290	64 976
Résultat exceptionnel (hors participation)	(176 901)	(6 522)
Résultat comptable (hors participation)	1 585 389	58 454

Résultat net comptable après IS = 1 526 935 Euros

L'impôt individuel de la société = 218 378 €

L'impôt total du Groupe s'élève à 625 339 € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 159 924 €

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautiun au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	10 280
Cautiun au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Cautiun au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 589 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	140 865
Cautiun au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	224 051
Cautiun au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Cautiun au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la cautiun bancaire donnée à DIAC SA	400 000
Cautiun au profit CA CONSUMER FINANCE pour JEANNIN MOTORS pour garantir l'encours véhicules financé par cet organisme	1 500 000
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VOLKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 634 323 €	634 323
Cautiun au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	113 325
Cautiun au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	107 994
Cautiun au profit de YACCO pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 pour garantir une avance de trésorerie d'un montant maximal de 250 008 € - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	83 103
SOUS-TOTAL 1	3 813 941

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	53 704
Caution au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	2 769
Caution au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	5 313
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	285 546
Caution au profit LCL pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	19 943
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VW BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 3 426	3 426 371
SOUS-TOTAL 2	3 793 646
TOTAL DES CAUTIONS	7 607 587

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	450 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR - Pour DIAC SA	200 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Hypothèque de 2ème rang sur Immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Abandon de compte-courant au profit:	
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 - 830 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 290 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN MOTORS - 174 000 €, le 31/12/20	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR - 180 000 €, le 31/12/21	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
TOTAL	1 400 000

SAS AMSI

Période du

01/01/21

au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Emprunt soldé - Hypothèque à lever	

TOTAL

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 373 978	100,00 %	399 266
SARL JEANNIN NEW CAR	1 018 792	100,00 %	95 285
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	1 419 125	100,00 %	67 344
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 442 390	100,00 %	160 881
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	970 184	100,00 %	(196 820)
SAS JEANNIN MOTORS	342 858	100,00 %	(33 946)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	568 327	100,00 %	(153 234)
SAS JEANNIN SMDA	1 733 964	100,00 %	579 699
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 449 960	100,00 %	353 164
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	2 947 790	100,00 %	(7 872)
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	2 381 069	100,00 %	1 147 141
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	65 405
SCI JEANNIN EPINET	219 130	99,95 %	123 373
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	118 193
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	215 059
SCI JEANNIN CHAMBERTRAND	1 000	99,00 %	(73 504)
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(1 599)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	45 444
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	69 708
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	77 707
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	172 509
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	24 101
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	71 150
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	142 184
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue à 100% par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	1 472 835	100,00 %	188 073

Liste des Participations (Hors consolidation)

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	1,00 %	49 709
SCI JEANNIN SPAAK	1 000	1,00 %	(6 584)
SCI JEANNIN EUROPE	1 000	1,00 %	(10 080)

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	12	
Ouvriers	0	
TOTAL	21	

Dont contrats d'apprentissage : 4

Dont contrats de professionnalisation : 0

Dont travailleurs en situation de handicap : 1

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

SAS AMSI

55, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00022



Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 790 €

Siège social : 55, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

RCS AUXERRE 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **A.M.S.I.** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur nette de 22 256 K€. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A.M.S.I à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

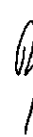
Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une



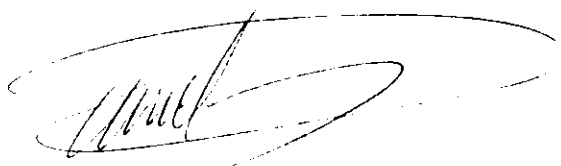
anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Les Commissaires aux comptes

Daniel PERNOT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Arnaud ROUGAGNOU

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'A' and 'R' followed by a horizontal stroke.

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	109 483	93 487	15 997	33 178
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	109 483	93 487	15 997	33 178
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	122 314	93 680	28 634	21 569
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	122 314	93 680	28 634	21 569
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	25 002 185	2 746 570	22 255 615	13 136 655
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	370 030		370 030	120 030
TOTAL Immobilisations financières :	25 372 215	2 746 570	22 625 645	13 256 685
ACTIF IMMOBILISÉ	25 604 013	2 933 737	22 670 276	13 311 432
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	6 667		6 667	3 742
TOTAL stocks et en-cours :	6 667		6 667	3 742
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	507		507	
Créances clients et comptes rattachés	736 932		736 932	1 376 753
Autres créances	9 741 135		9 741 135	11 408 623
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	10 478 574		10 478 574	12 785 375
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 564 030		1 564 030	115 505
Charges constatées d'avance	50 682		50 682	46 245
TOTAL disponibilités et divers :	1 614 712		1 614 712	161 750
ACTIF CIRCULANT	12 099 952		12 099 952	12 950 867
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	37 703 965	2 933 737	34 770 228	26 262 299
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 790	150 790	150 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	136 694	136 694
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 079	15 079
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 280 082	13 666 116
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 526 935	1 613 966
TOTAL situation nette :	17 109 580	15 582 645
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	17 109 580	15 582 645
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	120 896	120 896
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 896	120 896
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 554 566	8 773 310
Emprunts et dettes financières divers	964 171	559 719
TOTAL dettes financières :	15 518 737	9 333 028
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 347	54 431
Dettes fiscales et sociales	692 354	537 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 231 315	633 418
TOTAL dettes diverses :	2 021 015	1 225 730
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 539 752	10 558 758
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	34 770 228	26 262 299

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 365 681		2 365 681	2 141 680
Chiffres d'affaires nets	2 365 681		2 365 681	2 141 680
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 167	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7 289	102 197
Autres produits			94	70
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 381 231	2 243 946
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			55 048	41 212
Variation de stock de marchandises			(2 924)	21 592
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			946 438	961 557
TOTAL charges externes :			998 562	1 024 361
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			26 620	18 467
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			815 529	750 192
Charges sociales			312 894	264 140
TOTAL charges de personnel :			1 128 424	1 014 332
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 021	27 055
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			26 021	27 055
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			31 126	22 905
CHARGES D'EXPLOITATION			2 210 753	2 107 120
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			170 478	136 826

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat (Seconde Partie)

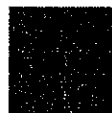
SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	170 478	136 826
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 661 818	3 645 791
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 509	33 971
Reprises sur provisions et transferts de charges	76 644	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 762 971	3 679 761
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 643 414
Intérêts et charges assimilées	171 159	466 654
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	171 159	2 110 068
RÉSULTAT FINANCIER	1 591 812	1 569 694
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 762 290	1 706 520
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	259	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	113 351	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	113 610	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211 896	177 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78 615	937
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		120 896
	290 511	298 833
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(176 901)	(298 833)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	58 454	(206 279)
TOTAL DES PRODUITS	4 257 812	5 923 707
TOTAL DES CHARGES	2 730 877	4 309 742
BÉNÉFICE OU PERTE	1 526 935	1 613 966

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Annexe



Désignation de l'entreprise

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/21

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/21 au 31/12/21

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	34 770 227,88
- chiffre d'affaires en € :	2 365 680,83
- résultat net comptable en € :	1 526 934,71

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

SAS AMSI

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN AUTOMOBILES 77 et JEANNIN MOTORS.

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés. A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant. De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2021 : NEANT
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2021 : 253 603 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (depuis le 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN MOTORS (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2021, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN ADVANCED CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 180 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

- A) L'épidémie de coronavirus (COVID-19) s'est poursuivie en 2021 sans mesure de confinement national. Les activités économiques et commerciales sur le plan mondial continuent d'être impactées (pénurie de matières premières, composants électroniques, PVC, fermetures d'usines, ...). Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le début de l'exercice 2021, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.
- B) Le 4 janvier 2021, la société AMSI a cédé à la société METIN HOLDING les 99 parts sociales de la SCI JEANNIN MAREUIL qu'elle détenait.
- C) Le 4 janvier 2021, la société AMSI a cédé à la société METIN HOLDING les 99 parts sociales de la SCI JEANNIN FORTES TERRES qu'elle détenait.
- D) En date du 1^{er} octobre 2021, la société AMSI a transféré son siège social au 55, avenue Charles de Gaulle à AUXERRE (89000).
- E) Le 7 octobre 2021, la société AMSI a participé à la constitution des sociétés SCI JEANNIN SPAAK et SCI JEANNIN EUROPE en souscrivant 1% (10€) du capital social (1 000 €). Ces sociétés n'entrent pas dans le périmètre consolidé.
- F) Le 28 octobre 2021, la société AMSI a cédé à la société JEANNIN IMMOBILIER, 98 parts de la société SCI JEANNIN SAMOREAU sur les 99 qu'elle détenait. Sa participation est désormais de 1% du capital social. Cette SCI sort du périmètre consolidé.
- G) La société AMSI a poursuivi son développement puisqu'elle a acquis au 31 décembre 2021, 100% des titres des sociétés JEANNIN AUTOMOBILES MELUN, JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU et JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN (société détenue à 100 % par la société JEANNIN AUTOMOBILES MELUN). Le financement de l'opération a été réalisé par emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenchée fin février 2022 a notamment créé une tension sur les marchés de l'énergie et sur les marchés boursiers :

le CAC 40 a perdu 12 % entre le 23 février et le 8 mars 2022.
Ces événements n'ont pas d'impact sur les comptes 2021, mais leurs évolutions sont à suivre avec attention sur 2022

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	109 483		
TOTAL immobilisations incorporelles :	109 483		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			1 208
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 409		14 697
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	106 409		15 905
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 959 869		9 120 931
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	120 030		250 000
TOTAL immobilisations financières :	16 079 899		9 370 931
TOTAL GÉNÉRAL	16 295 792		9 386 836

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			109 483	
TOTAL immobilisations incorporelles :			109 483	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			1 208	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			121 106	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			122 314	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		78 615	25 002 185	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			370 030	
TOTAL immobilisations financières :		78 615	25 372 215	
TOTAL GÉNÉRAL		78 615	25 604 013	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	76 305	17 181		93 487
TOTAL immobilisations incorporelles :	76 305	17 181		93 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		30		30
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	84 840	8 809		93 650
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	84 840	8 840		93 680
TOTAL GÉNÉRAL	161 146	26 021		187 167

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	17 181		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	17 181		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	30		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 809		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	8 840		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	26 021		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Matériels informatiques Autres matériels	6 667	3 742	2 924	
TOTAL I	6 667	3 742	2 924	

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des Immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	120 896			120 896
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	120 896			120 896

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur Immo. titres mis en équival. Prov. sur Immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 823 214		76 644	2 746 570
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 823 214		76 644	2 746 570

TOTAL GÉNÉRAL	2 944 110		76 644	2 867 466
----------------------	------------------	--	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	370 030		370 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	370 030		370 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	736 932	736 932	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 976	1 976	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	22 139	22 139	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 667	2 667	
État - Divers			
Groupe et associés	9 674 416	9 674 416	
Débiteurs divers	39 937	39 937	
TOTAL de l'actif circulant :	10 478 067	10 478 067	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	50 682	50 682	

TOTAL GÉNÉRAL	10 898 779	10 528 749	370 030
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	267 506	267 506		
- à plus d' 1 an à l'origine	14 287 060	1 047 709	8 539 520	4 699 831
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	97 347	97 347		
Personnel et comptes rattachés	230 322	230 322		
Sécurité sociale et autres organismes	128 711	128 711		
Impôts sur les bénéfices	186 371	186 371		
Taxe sur la valeur ajoutée	125 292	125 292		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 657	21 657		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	964 171	964 171		
Autres dettes	1 231 315	1 231 315		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 539 752	4 300 401	8 539 520	4 699 831
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	31 759
Personnel	
Organismes sociaux	1 976
État	2 667
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	124 384
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	7 963
TOTAL	168 748

Autres créances:

- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 157
Emprunts et dettes financières divers	1 839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 996
Dettes fiscales et sociales	336 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	13 902
Autres dettes	83 467
TOTAL	497 574

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	50 682	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	50 682	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 079			15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 666 116	1 613 966		15 280 082
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 613 966	1 526 935	1 613 966	1 526 935
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	15 582 645	3 140 900	1 613 966	17 109 580

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Impôts
Résultat courant	1 762 290	64 976
Résultat exceptionnel (hors participation)	(176 901)	(6 522)
Résultat comptable (hors participation)	1 585 389	58 454

Résultat net comptable après IS = 1 526 935 Euros

L'impôt individuel de la société = 218 378 €

L'impôt total du Groupe s'élève à 625 339 € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 159 924 €

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautiion au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	10 280
Cautiion au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Cautiion au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 589 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	140 865
Cautiion au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	224 051
Cautiion au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Cautiion au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la cautiion bancaire donnée à DIAC SA	400 000
Cautiion au profit CA CONSUMER FINANCE pour JEANNIN MOTORS pour garantir l'encours véhicules financé par cet organisme	1 500 000
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 634 323 €	634 323
Cautiion au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	113 325
Cautiion au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	107 994
Cautiion au profit de YACCO pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 pour garantir une avance de trésorerie d'un montant maximal de 250 008 € - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	83 103
SOUS-TOTAL 1	3 813 941

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	53 704
Caution au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	2 769
Caution au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	5 313
Caution au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	285 546
Caution au profit LCL pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	19 943
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VW BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 3 426	3 426 371
SOUS-TOTAL 2	3 793 646
TOTAL DES CAUTIONS	7 607 587

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	450 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR - Pour DIAC SA	200 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Abandon de compte-courant au profit:	
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 - 830 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 - 290 000 €, le 31/12/19	
- SAS JEANNIN MOTORS - 174 000 €, le 31/12/20	
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR - 180 000 €, le 31/12/21	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
TOTAL	1 400 000

SAS AMSI

Période du

01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Emprunt soldé - Hypothèque à lever	
TOTAL	

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 373 978	100,00 %	399 266
SARL JEANNIN NEW CAR	1 018 792	100,00 %	95 285
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	1 419 125	100,00 %	67 344
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 442 390	100,00 %	160 881
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	970 184	100,00 %	(196 820)
SAS JEANNIN MOTORS	342 858	100,00 %	(33 946)
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	568 327	100,00 %	(153 234)
SAS JEANNIN SMDA	1 733 964	100,00 %	579 699
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 449 960	100,00 %	353 164
SAS JEANNIN AUTOMOBILES FONTAINEBLEAU	2 947 790	100,00 %	(7 872)
SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	2 381 069	100,00 %	1 147 141
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	65 405
SCI JEANNIN EPINET	219 130	99,95 %	123 373
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	118 193
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	215 059
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	(73 504)
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(1 599)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	45 444
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	69 708
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	77 707
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	172 509
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	24 101
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	71 150
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	142 184
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE MELUN détenue à 100% par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES MELUN	1 472 835	100,00 %	188 073

Liste des Participations (Hors consolidation)

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	1,00 %	49 709
SCI JEANNIN SPAAK	1 000	1,00 %	(6 584)
SCI JEANNIN EUROPE	1 000	1,00 %	(10 080)

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/21 au 31/12/21

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	12	
Ouvriers	0	
TOTAL	21	

Dont contrats d'apprentissage : 4
Dont contrats de professionnalisation : 0
Dont travailleurs en situation de handicap : 1

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SAS AMSI

SAS AMSI
55, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00022

Philippe GUEGAN

A v o c a t

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service des comptes annuels
90, rue de Paris
F - 89000 AUXERRE

Auxerre, le 18 juillet 2022

Dossier : AMSI
Comptes sociaux et consolidés au 31-12-2021

Maître,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, les documents suivants :

- Comptes sociaux de l'exercice visé ci-dessus,
- Comptes consolidés de l'exercice visé ci-dessus,
- Proposition d'affectation des résultats prise par l'associé unique,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- Deux chèques de 45,34 Euros à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce, (les factures seront à libeller au nom de la société visée ci-dessus).

Je vous remercie de me faire parvenir la facture et le certificat de dépôt relatifs à ces documents.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Philippe GUEGAN



7, rue Alexandre Marie - 89000 AUXERRE - Tél : 03 86 46 45 20

mel : guegan.89@wanadoo.fr

Avocat au Barreau d'AUXERRE - Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté